

REÇU LE

15 JUIL. 2009

Mesdames et messieurs du Conseil Municipal.

Début Juillet, vous avez distribué un tract de 6 pages, dirigé contre ma personne, visant le contenu de mon site internet. Je vous remercie de la publicité, car, depuis, la fréquentation de mon site n'a cessé de progresser. Incroyable! 2 400 photocopies, un constat d'huissier, et tant d'énergie déployée.... pour écrire à tout le monde que Jean-Luc FERRANDIS, cette grande gueule, ne pense pas comme vous, qu'il le dit, qu'il l'écrit et qu'il le publie! Quelle nouvelle stupéfiante! Quel scoop!

Evidemment cela n'a pas intéressé grand monde : les nombreuses personnes qui me connaissent n'ont rien découvert, ils le savaient déjà. Et ceux qui ne me connaissent pas n'en ont rien à faire!

Est-ce votre conception de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression? Souhaitez-vous prévenir celles et ceux qui vous contrediront qu'ils bénéficieront du même traitement? Etes-vous à ce point stressés et anxieux que vous ne supportez plus les moindres critiques? Ou alors, est-ce un peu de tout cela?

Sur mon site, j'ai mentionné en première page : « **Les écrits diffusés seront signés par leur auteur afin que chacun soit responsable de ses actes** ». Je n'ai rien à retirer à mes écrits je les confirme même et je continuerai, à titre personnel, en n'engageant que moi, à exprimer librement sans aucune contrainte toutes mes opinions. Vous ne m'en empêcherez pas.

La démocratie s'est exprimée en Mars 2008, et je respecte la décision de nos concitoyens. Mais moi, j'associe au mot démocratie, débat public, responsabilité, probité, honnêteté morale. Et vous?

Il est déplorable de constater **l'emploi des deniers publics et cette colossale dépense d'énergie** pour tenter de m'impressionner, de me faire taire et de me faire passer pour un grincheux revanchard. Les marques et les preuves de sympathie que j'ai reçues prouvent tout le contraire.

Votre tract n'a donc servi à rien, sinon à ridiculiser un peu plus votre action, et à gêner mes proches qui n'ont pas à subir votre « paranoïa » à mon égard. La version « revisitée » de votre tract insérée le 8 Juillet sur le site de la Mairie où je deviens « Monsieur X... », n'est pas suffisante.

Je vous demande d'insérer l'intégralité de cette réponse sur le site internet de la Mairie. Cette insertion devra intervenir dans la semaine après la fête votive pour ne pas envenimer la situation. Si vous refusez, j'assumerai moi-même la diffusion de cette réponse.

Décidément, pas encore revenu le temps où je mettrai en préambule sur mon site :
«Saint-Hilaire d'Ozilhan, un si paisible village...» **à nouveau !!!!**

Jean-Luc FERRANDIS
www.sainthilairedozilhan.com